ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS PUSEY

PLAQUETTE DE RENTRÉE

Année scolaire 2024-2025

pour les enfants âgés de la toute petite section à 12 ans

L'Accueil de Loisirs Éducatifs de Pusey a été confié par la municipalité à la Ligue de l'enseignement FOL70, avec le soutien de la CAF et de la MSA.
L'accueil de loisirs éducatifs est une structure de proximité qui a pour vocation de développer prioritairement toutes les actions éducatives, sportives et de loisirs en direction des enfants de la toute petite section à 12 ans. Un Projet Éducatif Territorial est mis en place. Ce projet s'inscrit dans une dynamique éducative de poursuite et de développement d'une offre périscolaire de qualité, comme temps éducatif à part entière articulé avec l'école.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil du matin : 7h30-8h20
Accueil du midi sans repas : 11h25-12h30
Accueil du midi avec repas : 11h25-13h20
Accueil du soir : 16h25-18h30

Chaque lundi et jeudi soir, le dispositif CLAS est mis en place pour les enfants du CP au CM2 (sur inscription, renseignements auprès de l'équipe éducative).

RESTAURATION SCOLAIRE & GOÛTER

Les repas sont préparés et livrés en liaison froide, tous les jours par API Restauration à Autechaux (25). Les menus sont validés par une diététicienne. Des produits bio et locaux sont proposés. En cas d'allergie alimentaire, un PAI doit être mis en place. Les régimes particuliers sont à indiquer dans le dossier d'inscription. Chaque enfant est sollicité pour goûter aux différents aliments qui lui sont proposés.
Durant l'accueil périscolaire du soir, le goûter est fourni par les parents.

*** Toute 1/2 heure commencée est due**

Les tarifs de l'accueil périscolaire

	Forfait accueil du matin (7h30-8h20) Forfait accueil du soir (16h25-17h30)	Forfait midi sans repas (11h25-12h30)	Restauration scolaire (11h25-13h20)	Demi-heure du soir* (17h30-18h30)
Tranche 1 = QF de 0 à 543	**1.44 €**	**1.44 €**	**5.85 €**	**0.72 €**
Tranche 2 = QF de 544 à 1193	**1.52 €**	**1.52 €**	**6.10 €**	**0.76 €**
Tranche 3 = QF de 1194 à 3255	**1.60 €**	**1.60 €**	**6.40 €**	**0.80 €**
Tranche 4 = QF plus de 3255	**1.68 €**	**1.68 €**	**6.70 €**	**0.84 €**

ACCUEIL DU MERCREDI

8h00-12h00 / 13h30-18h00 avec un temps méridien de 12h00 à 13h30.
Possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée avec ou sans repas.
Possibilité d'arrivée échelonnée le matin, de 8h00 à 9h00 et de 13h30 à 14h00.
Possibilté de départ échelonné de 11h45 à 12h00 et de 17h00 à 18h00.

Les tarifs de l'accueil du mercredi

	T1	T2	T3	T4
Demi-journée sans repas	**5.76 €**	**6.08 €**	**6.40 €**	**6.72 €**
Journée sans repas	**10.08 €**	**10.64 €**	**11.20 €**	**11.76 €**
Repas	**5.85**	**6.10**	**6.40**	**6.70**

La tarification est modulée selon les ressources des familles en quatre tranches, en fonction du Quotient Familial (QF). A cet effet, votre numéro allocataire CAF ou MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être communiqué dans le dossier d'inscription. A titre indicatif, le prix de la journée comprend l'accueil échelonnée du matin et du soir.

FOCUS SUR LE PLAN MERCREDI

Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans le **Projet Éducatif Territorial**. Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine : la spécificité du mercredi est bien présente dans le projet qui veille aux rythmes de vie des enfants et à leurs envies.

Les projets d'animation mis en place le mercredi visent à :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant : mise en cohérence du (ou des) projet(s) d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs ;
- L'accueil de tous les publics : les enfants et leurs familles ;
- La mise en valeur de la richesse des territoires : découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel ;
- Le développement d'activités éducatives de qualité : les activités sont le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique.

PLAN MERCREDI

ACCUEIL DE LOISIRS Vacances scolaires

8h00-12h00 / 13h30-18h00 avec un temps méridien de 12h00 à 13h30.
Possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée avec ou sans repas ou en journée avec ou sans repas.
Possibilité d'arrivée échelonnée le matin, de 8h00 à 9h00 et de 13h30 à 14h00.
Possibilté de départ échelonné de 11h45 à 12h00 et de 17h00 à 18h00.

VACANCES D'AUTOMNE

Du 21/10/24
au 25/10/24

VACANCES D'HIVER

Du 24/02/25
au 28/02/25

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 22/04/25
au 25/04/25

VACANCES D'ÉTÉ

Du 07/07/25
au 01/08/25

Attention !

Sur tous les temps d'accueil, en cas de retard, il sera facturé un "dépassement d'horaires d'ouverture" de 3.00 € .

Les vacances représentent un des temps forts du développement et de la socialisation de l'enfant. L'accueil de loisirs éducatifs a pour vocation d'offrir un ensemble de propositions de loisirs éducatifs contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel de chaque enfant.

Les tarifs des vacances

	T1	T2	T3	T4
Demi-journée sans repas	**5.76 €**	**6.08 €**	**6.40€**	**6.72 €**
Journée sans repas	**10.08 €**	**10.64 €**	**11.20 €**	**11.76 €**
Repas	**5.85**	**6.10**	**6.40**	**6.70**

La tarification est modulée selon les ressources des familles en quatre tranches, en fonction du Quotient Familial (QF). A cet effet, votre numéro allocataire CAF ou MSA ou si vous n'êtes pas allocataire, votre avis d'imposition ou de non-imposition devra être fourni dans le dossier d'inscription. A titre indicatif, le prix de la journée comprend l'accueil échelonnée du matin et du soir.

INFOS PRATIQUES

DÉCLARATION

L'ensemble de ces services est déclaré au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Un projet pédagogique découlant du projet éducatif de la ligue FOL70 est rédigé par la directrice, en concertation avec l'équipe pédagogique. Les modalités de fonctionnement sont précisées dans le règlement intérieur.

ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est composée d'animateurs diplômés et d'une directrice diplômée, dans le respect des conditions fixées par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Cette équipe peut-être complétée par des intervenants ponctuels en fonction des projets d'animation.

INSCRIPTION ET FACTURATION

Pour chaque enfant, les parents doivent remplir un dossier d'inscription dématérialisé via le portail familles https://fol70.portail-defi.net/.

L'utilisation du portail familles permet de :

- de compléter et/ou modifier les informations du dossier famille : fiche de renseignements, fiche sanitaire de liaison, etc...
- la transmission des pièces administratives obligatoires : attestation d'assurance scolaire, attestation du Quotient Familial, photocopie du carnet de vaccinations, fiche sanitaire signée, un RIB (relevé d'identité bancaire) ⟶ **à la date butoir du 30 septembre 2024 sans quoi les inscriptions seront bloquées ;**
- l'inscription et la désinscription des enfants aux différentes activités périscolaires et vacances scolaires ;
- l'accès à l'ensemble de vos factures récapitulant les consommations au sein de l'accueil de loisirs éducatifs ;
- le suivi des actualités et des documents de l'accueil en libre consultation.
- le téléchargement d'attestation de présences pour la déclaration d'impôts annuel.

A réception de la facture par mail (également disponible sur le portail familles), les familles ont un temps défini pour vérifier leur facture établie par le responsable de l'accueil de loisirs éducatifs. Elles sont par la suite prélevées automatiquement aux dates indiquées dans l'échéancier des prélèvements, mis en ligne sur le portail familles en début d'année scolaire. Chaque famille signera un mandat de prélèvement SEPA.

COMMUNICATION

Toutes nos informations sont à retrouver sur le site de la Mairie de Pusey, le site de la Ligue FOL70, sur notre page Facebook ainsi que dans le hall de notre accueil. Pour chaque atelier ou période de mercredi ou vacances scolaires, un planning d'activité est également mis en ligne sur le portail familles.

CONTACTS

ACCUEIL DE LOISIRS ÉDUCATIFS PUSEY

Directrice : THEULIN Corinne
Directrice adjointe : THIEBAUD Sophie

Rue du Breuil 70000 PUSEY
Tel : 06.02.31.96.09
Mail : clsh.pusey@wanadoo.fr
Accueil de loisirs éducatifs Pusey

PÔLE ÉDUCATION CITOYENNETÉ LIGUE FOL70

7 rue de la Corne Jacquot Bournot
70000 NOIDANS-LÈS-VESOUL
Tel : 03.84.75.95.85
Mail : contact@fol70.org
Ligue de l'enseignement FOL70

ligue_fol_70